

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

N° CS18-3134- 34

Nouméa, le 1^{er} mars 2018

CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
1^{ER} ET 2ND CONCOURS RESERVES POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE - ANNEE 2018

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ouvre deux concours réservés pour le recrutement dans le corps des adjoints administratifs du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie.

CONDITIONS

Conditions à remplir pour l'accès au 1^{er} concours : ouvert aux agents non titulaires justifiant, au 5 avril 2018, date de clôture des inscriptions :

- de deux années continues d'exercice des fonctions dévolues aux agents de catégorie C ou D,
- de la citoyenneté calédonienne ou de 10 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie,
- sans condition de diplôme.

Conditions à remplir pour l'accès au 2nd concours : ouvert aux agents non titulaires justifiant, au 5 avril 2018, date de clôture des inscriptions :

- de deux années continues d'exercice des fonctions dévolues aux agents de catégorie C ou D,
- sans condition de diplôme.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les candidats disposent de 2 modes d'inscription :

1° utilisation d'un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **5 avril 2018 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, porte n° 2, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (section concours) les après-midi entre 12h15 et 16h

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service du support ressources humaines et du recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

2° inscription en ligne sur le site : <https://concours.gouv.nc/concours> (au plus tard le **5 avril 2018 à minuit**)

Candidat en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS
LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 5 AVRIL 2018 à 16H00

DESTINATAIRES :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

PIECES A FOURNIR

CHOIX DU CONCOURS

Les citoyens de la Nouvelle-Calédonie et les personnes résidents en Nouvelle-Calédonie depuis plus **de 10 ans** peuvent présenter les 2 concours

Pour le 1^{er} concours ouvert aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie et aux personnes justifiant de plus de 10 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée (**annexe 1**),
- deux enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat,
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- une photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un curriculum Vitae,
- l'état des services rempli et signé par l'employeur.
- **pour les personnes en situation de handicap :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - un certificat médical ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat.
- **pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne :**
 - photocopie de la carte électorale spéciale accompagnée de l'original,
 - ou photocopie de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original.
- **pièces à fournir pour justifier des 10 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie :**
 - photocopie des quittances de loyer,
 - ou photocopie des attestations de logement,
 - ou photocopie des certificats de scolarité,
 - ou photocopie des avis d'imposition,
 - ou photocopie des attestations de travail ou d'attestation de couverture social (mutuelle, cafat, aide médicale, etc...).



Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.



Les candidats mariés ou unis par un pacte civil de solidarité depuis au moins 2 ans et résidents ensemble en Nouvelle-Calédonie verront leur durée de résidence en Nouvelle-Calédonie assimilée à :

- 10 ans de résidence lorsque le conjoint ou le partenaire est citoyen de la Nouvelle-Calédonie
- celle de leur conjoint ou partenaire.

Pour le 2nd concours ouvert à tous

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée (**annexe 2**),
- deux enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat,
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- une photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un curriculum Vitae,
- l'état des services rempli et signé par l'employeur.
- **pour les personnes en situation de handicap :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - un certificat médical ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

Notice explicative

Pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de votre inscription au 1^{er} concours

1 – Vous êtes citoyen (ne)

Pour justifier de votre qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie, vous devez fournir la photocopie :

- de votre carte électorale spéciale accompagnée de l'original qui vous sera rendue au moment du dépôt de votre dossier de candidature (la carte électorale spéciale est celle qui vous permet notamment de voter lors des élections provinciales) ;
- ou
- de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original qui vous sera rendue au moment du dépôt de votre dossier de candidature. Cette attestation peut être demandée auprès de la Mairie dans laquelle vous êtes inscrit en tant qu'électeur.

2 – Vous n'êtes pas citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie mais vous souhaitez justifier de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie

La durée de résidence s'apprécie de manière continue à la date de clôture des inscriptions du concours.

Exemple : Si la date de clôture des inscriptions fixée au 15 juin 2017 et que la durée de résidence pour se présenter au concours est de 10 ans, vous devez fournir des pièces justificatives de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie pour la période continue du 15 juin 2007 au 15 juin 2017.



Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.

Pour justifier de votre **durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie**, vous avez la possibilité de fournir la photocopie d'une des pièces suivantes :

- quittances de loyers ;
- attestations de logement ;
- certificats de scolarité ;
- avis d'imposition ;
- attestations de travail ou de couverture social (mutuelle, cafat, aide médicale...).



Il vous est possible de produire différents types de justificatifs, l'important étant que vous soyez en mesure de justifier la totalité de la durée de résidence continue exigée.

3 – Vous êtes marié(e) ou uni(e) par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie

Pour justifier du fait que vous êtes marié(e) ou uni(e) par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie, vous devez fournir l'ensemble des pièces suivantes :

- un justificatif de mariage ou d'union par un pacte civil (photocopie du livret de famille, ou l'extrait de l'acte de mariage ou photocopie de votre pacte civil) ;
- un justificatif permettant de vérifier votre domiciliation ainsi que celle de votre conjoint(e) ou partenaire en Nouvelle-Calédonie ;
- l'un des documents précités permettant de justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint(e) ou partenaire.

FICHE D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)
AU 1^{ER} CONCOURS RESERVE POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
ANNEE 2018

CLOTURE DES INSCRIPTIONS
LE 5 AVRIL 2018 à 16 H 00

MODALITE DE DEPOT

Cette demande d'inscription dûment remplie et signée devra être :

1° retournée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie - Service du support ressources humaines et du recrutement – **B.P. M2 – 98849 Nouméa cedex,**

ou

2° déposée à la section concours – **rez-de-chaussée - porte n° 2 - de l'Immeuble Jacques IEKAWÉ 18, avenue Paul Doumer, Nouméa.**

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

RENSEIGNEMENTS

<input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme Nom d'usage : Nom de naissance : Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance : N° CAFAT : Je suis : <input type="radio"/> Citoyen de la Nouvelle-Calédonie <input type="radio"/> Résident en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans <input type="radio"/> Résident en Nouvelle-Calédonie depuis moins de 10 ans mais arrivé en : (préciser l'année) <i>pour justifier ce renseignement merci de vous reporter à la notice des pièces à fournir</i> <u>Lieu de domicile habituel :</u> n° rue Commune : <u>Adresse postale :</u> B.P. : code postal : Tél. : Fax : E-Mail : Je souhaite recevoir à cette adresse e-mail ma convocation pour les épreuves écrites : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non (si oui ne fournir qu'1 seule enveloppe timbrée)	<u>Activité professionnelle :</u> Employeur : Grade actuel : Depuis le : <u>Adresse du service :</u> B.P. : code postal : Tél : Mail : Position à la date de clôture des inscriptions : <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :
➤ Personne en situation de handicap <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Centre d'examen souhaité : <input type="radio"/> Nouméa <input type="radio"/> Koné <input type="radio"/> Lifou	
Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à ce concours - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours	Signature du candidat



RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
1^{er} concours réservé ouvert à compter du 4 mai 2018 - Adjoint Administratif – Administration générale de la NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours.

**FICHE D'INSCRIPTION (ANNEXE 2)
 AU 2ND CONCOURS RESERVE POUR LE RECRUTEMENT
 DANS LE CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU CADRE
 D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
 ANNEE 2018**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS
 LE 5 AVRIL 2018 à 16 H 00**

MODALITE DE DEPOT

Cette demande d'inscription dûment remplie et signée devra être :
 1° retournée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie - Service du support ressources humaines et du recrutement – B.P. M2 – 98849 Nouméa cedex,
 ou
 2° déposée à la section concours – rez-de-chaussée - porte n° 2 - de l'Immeuble Jacques IEKAWÉ 18, avenue Paul Doumer, Nouméa.
 NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

RENSEIGNEMENTS

<p><input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>N° CAFAT :</p> <p>Je suis :</p> <p><input type="radio"/> Citoyen de la Nouvelle-Calédonie</p> <p><input type="radio"/> Résident en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans</p> <p><input type="radio"/> Résident en Nouvelle-Calédonie depuis moins de 10 ans mais arrivé en : (préciser l'année)</p> <p><i>pour justifier ce renseignement merci de vous reporter à la notice des pièces à fournir</i></p> <p><u>Lieu de domicile habituel :</u> n° rue</p> <p>Commune :</p> <p><u>Adresse postale :</u> B.P. :code postal :</p> <p>Tél. : Fax :</p> <p>E-Mail :</p> <p>Je souhaite recevoir à cette adresse e-mail ma convocation pour les épreuves écrites : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non (si oui ne fournir qu'1 seule enveloppe timbrée)</p>	<p><u>Activité professionnelle :</u> Employeur :</p> <p>Grade actuel :</p> <p>Depuis le :</p> <p><u>Adresse du service :</u> B.P. :code postal :</p> <p>Tél :</p> <p>Mail :</p> <p>Position à la date de clôture des inscriptions : <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :</p>
<p>➤ Personne en situation de handicap <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p>	
<p>Centre d'examen souhaité : <input type="radio"/> Nouméa <input type="radio"/> Koné <input type="radio"/> Lifou</p>	
<p>Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à ce concours - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours</p>	<p><i>Signature du candidat</i></p>



RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
 2nd concours réservé ouvert à compter du 5 mai 2018 - Adjoint Administratif – Administration générale de la NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours.



EPREUVES DES CONCOURS RESERVES D'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

	Coefficient	Durées
I - Epreuves écrites d'admission :		
1° Epreuve de français : A partir d'un texte de nature administrative, il convient de répondre à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à faire le lien avec son vécu professionnel.	3	1H30
2° Etablissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.	3	1H30

Tout candidat qui ne participe pas à toutes les épreuves est éliminé.
Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 60.

*Les annales et le programme détaillé sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.nc
ou en vente à l'imprimerie administrative
(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)*

Fonctions :

- exercer des tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application des règlements administratifs et comptables
- participer à la mise en œuvre de l'action de la collectivité dans les domaines économique et social
- fonctions d'accueil, d'information du public et des travaux de guichet
- travaux de secrétariat pouvant comporter des tâches de dactylographie, de bureautique, des enquêtes administratives
- fonctions d'établissement de rapports nécessaires à l'instruction des dossiers
- rédaction courante de courrier et de rapports médicaux et sociaux, de comptabilité, de documentation et de bureautique
- constitution, mise à jour et exploitation de la documentation ainsi que de travaux d'archivage
- centralisation et perception des recettes
- fonctions de placement des usagers d'emplacements publics, de calcul et de perception du montant des taxes, droits et redevances exigibles de ces usagers
- travaux de reprographie et d'impression



